



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auxiliaires de puériculture

Question écrite n° 113447

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la situation de l'institut parisien de la puériculture. Elle souhaite savoir à ce titre comment le Gouvernement entend assurer sa pérennité. Le métier de puériculture est indispensable pour accompagner l'entrée dans la famille des nourrissons et donner confiance aux jeunes parents pour trouver les bons gestes. Elle lui demande l'assurance du maintien de cette école.

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113447

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7060

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)